

NOTE D'INFORMATION AVANT PUBLICATION DU T3-25

Montrouge, le 2 octobre 2025

Avant l'ouverture de la *quiet period* précédant la publication de ses résultats financiers du troisième trimestre 2025, Crédit Agricole S.A. publie la présente note d'information comme étant un rappel d'informations déjà rendues publiques, dans le cadre de communiqués de presse ou autrement avant ou au cours de ce troisième trimestre.

1. EFFETS DE BASE T3-24

- **Amundi** : finalisation du partenariat avec Victory Capital
 - A compter du T2-25, Amundi US est déconsolidé (vs. Intégration globale jusqu'au T1-25) et la contribution de la participation dans le nouveau Victory Capital est mise en équivalence (@26%)
 - La contribution d'Amundi US aux revenus, charges et impôts FY 2024 s'élevait respectivement à 345 M€, -211 M€ et -28 M€, soit +107 M€ de résultat net
 - La contribution en mise en équivalence du nouveau Victory Capital aurait représenté +111 M€ pro forma FY 2024 (@26,1 %), hors synergies qui devraient s'élever à +110 M\$ (FY @100 %)
 - Étant donné qu'Amundi publie ses résultats avant Victory Capital, la contribution en mise en équivalence du nouveau Victory Capital est décalée d'un trimestre dans les chiffres publiés par Amundi, et un ajustement est comptabilisé au trimestre suivant
 - Voir le communiqué de presse : [Victory-Capital-Closes-on-Transaction-to-Become-Strategic-Partner-with-Amundi-2025.pdf](#)
- **Indosuez Wealth Management** :
 - Coûts d'intégration Degroof Petercam de -8 M€ en charges d'exploitation et coûts d'acquisition en résultat net sur autres actifs pour -3 M€ au T3-24
- **CACEIS** :
 - Acquisition par Crédit Agricole S.A de la participation de Santander dans CACEIS représentant 30,5% finalisée début juillet :
 - Les intérêts minoritaires comptabilisés au S1-25 seront éliminés au T3-25 pour +79 M€
 - Il n'y aura plus d'intérêts minoritaires à partir du T3-25 (vs. -35 M€ au T3-24)
 - Coûts d'intégration ISB de -26 M€ en charges d'exploitation au T3-24
- **AHM** : pas de consolidation de Banco BPM au T3-25
 - En juillet 2025, Crédit Agricole S.A. a demandé à la BCE l'autorisation de franchir 20 % du capital de Banco BPM afin de se placer sous le régime de l'influence notable et consolider ainsi sa participation par mise en équivalence
 - L'autorisation de la BCE n'a pas été obtenue au T3-25. En conséquence, aucun changement de méthode comptable ni aucun impact de première consolidation n'interviendront au T3-25
 - Un impact de première consolidation sera comptabilisé lors du changement de méthode comptable. Au 30 juin, sur la base
 - Du cours de clôture de l'action Banco BPM le 30 juin (9,91 €),
 - Et de l'estimation de la valeur nette de notre participation dans Banco BPM à cette date, cet impact de consolidation avait été estimé à environ -220 M€ en résultat.

2. ORIENTATIONS COMMUNIQUÉES

À l'occasion de la publication des résultats du T4-24, Crédit Agricole S.A. a partagé les éléments suivants pour 2025 :

- Résultat net part du Groupe attendu en ligne avec 2024 (sur la base des éléments structurels)
- Cible ROTE > 12%
- Cible Coex < 58%

A l'occasion de la publication des résultats du T2-25, Crédit Agricole S.A. a réaffirmé sa confiance en sa capacité à réaliser un résultat net part du groupe en 2025 supérieur à celui de 2024 hors surtaxe d'impôt sur les sociétés

A l'occasion de la publication des résultats du T1-24, Crédit Agricole S.A. a annoncé que l'intégration de Degroof Petercam apporterait un résultat net part du Groupe supplémentaire de +150/200 M€ en 2028 pour Indosuez Wealth Management.

A l'occasion de la publication des résultats du T4-22, Crédit Agricole S.A. a annoncé que l'intégration d'ISB (ex-RBC Investor services in Europe) apporterait un résultat net supplémentaire (avant actionnaires minoritaires) de +100 M€ en 2026 pour CACEIS.

3. REVENUS

- **Assurances**

- Dans la présentation des résultats du T2-25 (pages 60 et 61), Crédit Agricole S.A. a partagé la répartition des revenus attendus dans des circonstances normales, par activité : ~70 % pour les revenus de l'épargne/retraite et de l'assurance obsèques, ~15 % pour la protection de personnes et ~15 % pour l'assurance dommages
- Assurance Vie
 - Les revenus de l'assurance vie sont, pour l'essentiel, basés sur l'amortissement de la *Contractual Service Margin* (CSM) et du *Risk Adjustment* (RA). A fin juin 2025, la CSM s'élevait à 26,8 Mds€ et le taux d'allocation annualisé de la CSM pour le S1-25 s'établissait à 8,0%.
 - Par ailleurs, les revenus peuvent aussi être affectés par des écarts d'expérience et/ou la réévaluation de la rentabilité de certains contrats (*loss component*)
- Assurance dommages
 - Les revenus sont basés à la fois sur le résultat technique (net de réassurance), et sur le résultat financier dépendant des conditions de marché
 - Le T3-25 est marqué par des événements climatiques en France (incendies, orages sévères, épisodes de grêle)

- **Amundi**

- Marché européen de la gestion d'actifs qui reste marqué par un fort niveau d'aversion au risque sur fond d'incertitude géopolitique ce qui conduit les clients à investir dans des produits à faible marge (c'est-à-dire les stratégies passives/ETF et les obligations). Il en résulte une pression continue sur les revenus de marge provenant de la répartition des flux d'actifs
- Impact marché favorable mais impact change défavorable sur la période
- Effet périmètre lié à la déconsolidation d'Amundi US (-85 M€ attendus T3/T3)

- **Indosuez Wealth Management**

- L'excédent de liquidité du Groupe Indosuez génère des revenus nets de marge d'intérêts. Ces revenus sont négativement impactés par la baisse des taux d'intérêts court terme, car la plupart des dépôts à vue des clients ne sont pas rémunérés et les prêts à taux fixe des clients sont micro-couverts

- **Banque de financement et d'investissement**

- Le premier semestre de l'année est généralement le plus fort pour CACIB. Ainsi, il ne faut pas le répliquer pour estimer le niveau des résultats de l'année entière
- CACIB continue de bénéficier d'un positionnement fort vis-à-vis de ses clients, d'un modèle économique très résilient et d'une faible dépendance vis-à-vis du niveau des taux d'intérêt.

- **CACEIS**

- CACEIS est une activité qui génère des commissions basées sur les actifs en conservation et sous administration, et les activités de flux.
- L'excédent de liquidité de CACEIS génère des revenus nets de marge d'intérêts. Ces revenus sont sensibles aux spreads négociés contractuellement avec les clients pour la rémunération de leurs dépôts, ainsi qu'aux conditions financières (spreads) auxquelles cette liquidité est investie

- **Crédit Agricole Personal Finance & Mobility (ex CACF)**
 - L'effet positif de l'augmentation des marges à la production des nouveaux crédits, observé depuis le Q4-24, se traduit progressivement par l'amélioration des marges sur le stock
 - Au T2-25, l'activité automobile était encore affectée par une situation complexe en Europe et en Chine
- **LCL**
 - Les revenus sont équilibrés entre commissions et marge d'intérêts (c. 50 %/ 50%)
 - La MNI est attendue en stabilisation en 2025, avec une perspective favorable pour 2026, sur la base des éléments suivants :
 - Repricing progressif du portefeuille de crédits avec la reprise progressive de la production de nouveaux crédits à l'habitat, alors que les taux à la production semblent se stabiliser
 - Stabilisation du mix de dépôts
 - Poursuite continue de la baisse du coût des ressources (évolution favorable du mix de dépôts) et du coût du refinancement du marché
 - Contribution en baisse mais toujours positive de la macro-couverture en lien avec la baisse des taux courts
 - (voir pages 66 et 67 de la présentation des résultats du T2-25)
 - T3-24 : la MNI avait profité d'éléments exceptionnels positifs (réévaluation de titres de participation)
- **CA Italia**
 - La MNI devrait être progressivement impactée par la baisse des taux d'intérêts court terme
 - La MNI est restée stable tout au long de 2024. Elle a baissé de -5,8% T1/T1 et -4,4% T2/T2
- **Activités hors métiers**
 - La participation initiale de 9,9 % dans Banco BPM est enregistrée à la juste valeur par résultat. Son impact sur les revenus est partiellement couvert
 - Début avril, Crédit Agricole S.A a complété sa participation avec une position supplémentaire portant sur 9,9 % du capital de Banco BPM. Cette participation supplémentaire de 9,9 % est comptabilisée à la juste valeur par OCI. Le cours de clôture de l'action Banco BPM au 30 septembre s'établit à 12,725 € contre 9,91 € au 30 juin 2025.
 - Pour rappel, au T3-24 l'impact sur les revenus de la valorisation des actions n'a pas été significatif (+7 M€)
 - Les revenus bénéficient du versement de dividendes sur l'ensemble de la position en actions Banco BPM, qui s'élève à 19,8 % du capital de Banco BPM. Aucun dividende n'a été versé au cours du T3-25.

4. CHARGES

- **Effet périmètre**
 - **Gestion d'actifs** : déconsolidation d'Amundi US (+53 M€ attendus T3/T3)
- **Coûts d'intégration**
 - **Indosuez Wealth Management** : coûts d'intégration liés à Degroof Petercam attendus en 2025 pour environ -70/80 M€, dont -22,5 M€ enregistré au T2-25 et -35 M€ au S1-25 (pour rappel, -3 M€ enregistrés au T3-24)
- **Autres**
 - **LCL** : poursuite des investissements
 - **Amundi** : A l'occasion de la publication des résultats du T1-25, Amundi a annoncé son plan d'optimisation 2026
 - Objectif de 35-40 M€ d'économies à partir de 2026, qui serviront à financer des investissements
 - Coûts de restructuration de 70 à 80 M€ au S2 2025
 - Voir la page 26 de la présentation des résultats d'Amundi du T2-25 : <https://legroupe.amundi.com/files/nuxeo/dl/9a3b7eab-9760-4449-96fa-20bb3dd4a142?inline=>

5. COÛT DU RISQUE

Lors de la publication des résultats du T2-25, Crédit Agricole S.A. a souligné que le provisionnement était basé sur un ensemble de scénarios actualisés, utilisant des pondérations prudentes. En particulier, la pondération du scénario économique défavorable est proche de 50 %.

- **Banque de détail :**
 - En France, le portefeuille de prêts immobiliers est protégé par le modèle français à taux fixe et un faible taux de chômage en France, par rapport aux précédentes décennies
 - Les PME et professionnels (LCL) continuent de montrer des signes de détérioration, avec toutefois un niveau global qui reste modéré. Pas de vague de défaillances ou de défauts, et l'augmentation du CdR est concentrée sur certains segments d'activité : dans le commerce de détail et pour les professionnels de l'immobilier en lien avec la faible performance de l'activité de promotion de l'immobilier résidentiel
- **Grandes entreprises (CACIB)**
 - Clients *Investment grade* en grande majorité, mix géographique diversifié et équilibré.
 - Niveau anormalement bas du CdR au cours des derniers trimestres
- **Crédit à la consommation :**
 - Niveau modéré de coût du risque pour l'activité de crédit à la consommation.
 - Légère dégradation sur les activités à l'international

6. AUTRES ELEMENTS IMPACTANT LE P&L

- **Entités mises en équivalence :**
 - **Amundi** : contribution de Victory Capital à la ligne des entités mises en équivalence à compter du T2-25. La contribution mise en équivalence de Victory Capital est reportée avec un trimestre de retard dans les chiffres publiés par Amundi et un ajustement est comptabilisé au trimestre suivant (20 M€ au T2-25 pour rappel)
 - **CAPFM** : Au T2-25, la baisse des entités mises en équivalence est principalement liée aux revenus de remarketing. L'activité automobile a récemment été affectée par un marché complexe en Europe et en Chine
- **Intérêts minoritaires** : finalisation de l'acquisition de la participation de 30,5% de Santander dans CACEIS début juillet. Les intérêts minoritaires comptabilisés au S1-25 seront extournés au T3-25 pour +79m€
- **Impôt sur les sociétés :**
 - La contribution exceptionnelle due en 2025 est basée à la fois sur les exercices 2024 et 2025.
 - Au S1-25, -152M€ ont été comptabilisés au titre de la contribution exceptionnelle, correspondant à une estimation de -200M€ pour l'année 2025 (avec l'hypothèse que le résultat fiscal 2025 serait égale au résultat fiscal 2024)

7. CAPITAL

- **T3-2025**
 - Acquisition de la participation de 30,5% de Santander dans CACEIS par Crédit Agricole S.A. (juillet 2025) : c. -30 pb (CET1 Q2-25 proforma intégrant cet impact : 11,6%)
- **T4 2025**
 - L'impact CET1 du franchissement de 20 % du capital de Banco BPM S.p.A. devrait être légèrement positif

8. AGENDA FINANCIER

- 09 octobre 2025 Début de la *quiet period* (marchés actions uniquement)
- 30 octobre 2025 Publication des résultats du troisième trimestre 2025
- 18 novembre 2025 Présentation du Plan Moyen Terme
- 14 janvier 2025 Début de la *quiet period* (marchés actions uniquement)
- 04 février 2025 Publication des résultats du quatrième trimestre 2025

9. LISTE DES COMMUNIQUES DE PRESSE FINANCIERS PUBLIES AU T3-25

- **01/09/2025** : Indosuez Wealth Management finalise l'acquisition de Banque Thaler [Indosuez Wealth Management finalise l'acquisition de Banque Thaler](#)
- **28/08/2025** : Augmentation de capital 2025 réservée aux salariés (ACR 2025) [augmentation de capital 2025 réservée aux salariés](#)
- **08/08/2025** : [Mise à disposition du rapport financier semestriel 2025 | Crédit Agricole](#) [Indosuez Wealth Management finalise l'acquisition de Banque Thaler](#)
- **31/07/2025** : Résultats du 2e trimestre et du 1er semestre 2025 [Résultats du 2e trimestre et du 1er semestre 2025 | Crédit Agricole](#)
- **29/07/2025** : Crédit Agricole Santé & Territoires finalise l'acquisition de Petits-fils, premier acteur du service aux seniors à domicile en France [Crédit Agricole Santé & Territoires finalise l'acquisition de Petits-fils](#)
- **24/07/2025** : LCL et Crédit Agricole Assurances annoncent être entrés en négociations exclusives avec AnaCap, en vue de l'acquisition conjointe du Groupe Milleis [LCL et Crédit Agricole Assurances annoncent être entrés en négociations](#)
- **15/07/2025** : Crédit Agricole Group: disclosure on global systemically important banks' (G-SIBs) indicators [Crédit Agricole Group: disclosure on global systemically important banks'](#)
- **11/07/2025** : Crédit Agricole S.A. va demander l'autorisation de la BCE pour franchir le seuil des 20% du capital de Banco BPM S.p.A. [Crédit Agricole S.A. va demander l'autorisation de la BCE pour franchir](#)
- **04/07/2025** : Crédit Agricole S.A. finalise l'acquisition de la participation de 30,5% de Santander dans CACEIS et détient désormais 100% du capital [Crédit Agricole S.A. finalise l'acquisition de la participation de 30,5%](#)
- **23/06/2025** : Indosuez Wealth Management annonce son intention d'acquérir la clientèle « Wealth Management » du groupe BNP Paribas à Monaco [Indosuez Wealth Management annonce son intention d'acquérir la clientèle](#)

Disclaimer

Les informations, déclarations et opinions contenues dans le présent document sont des rappels d'informations déjà communiquées publiquement. Elles peuvent contenir des déclarations prospectives explicites ou implicites qui, lorsqu'elles existent : (i) reposent sur un certain nombre d'hypothèses, d'attentes, de projections et de données provisoires concernant des événements futurs, (ii) sont soumises à un certain nombre d'incertitudes et à d'autres facteurs, (iii) sont généralement hors du contrôle de Crédit Agricole S.A. (ou de toute autre entité du Groupe Crédit Agricole) si bien que les résultats et développements réels peuvent différer sensiblement de ceux exprimés, sous-entendus ou projetés dans le présent document et (iv) ne doivent pas être considérés comme des indicateurs fiables des performances ou des résultats futurs de Crédit Agricole SA, de toute autre entité du Groupe Crédit Agricole, et plus généralement du Groupe Crédit Agricole dans son ensemble.

Aucune déclaration ou garantie, expresse ou implicite, n'est faite quant à l'impartialité, la précision, l'exhaustivité ou l'exactitude des informations, déclarations ou opinions contenues dans le présent document, et il ne peut être accordé aucun caractère certain à ces informations, déclarations ou opinions. Ni Crédit Agricole S.A., ni aucune entité du Groupe Crédit Agricole, ni aucun de leurs conseillers ou représentants respectifs, ni aucune autre personne, ne pourront être tenus responsables, de quelque manière que ce soit et quelle que soit la nature de cette responsabilité (que ce soit en raison d'une négligence ou pour tout autre raison), de toute perte résultant de l'utilisation de ce document ou de son contenu ou découlant de ce document de manière générale.

En outre, les informations, déclarations et opinions contenues dans le présent document ne constituent en aucun cas une offre au public en vertu de toute législation applicable, ni une offre de vente, ni une sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières ou d'instruments financiers, ni un conseil ou une recommandation relatif à ces valeurs mobilières ou autres instruments financiers, et aucune de ces informations, déclarations ou opinions, en tout ou en partie, ne doit être prise en considération dans le cadre de tout contrat ou d'engagement quel qu'il soit. Tout destinataire de ce document est donc tenu de réaliser ses propres investigations et évaluations indépendantes quant aux risques, aux avantages, à l'adéquation et à la pertinence de toute opération effectuée après la date du présent document. Ce document n'est pas destiné à être distribué ou utilisé par une personne ou une entité dans une juridiction ou un pays où une telle distribution ou utilisation serait contraire à la loi ou à la réglementation.

Crédit Agricole S.A. ne s'engage pas à mettre à jour publiquement le présent document, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.